



n° d'agrément : SAP 267 8050 13

SERVICE DU MAINTIEN À DOMICILE



pour les personnes âgées et/ou handicapées



www.montigny78.fr

PIÈCES À FOURNIR ET PRISES EN CHARGE ÉVENTUELLES

Aide à domicile	<ul style="list-style-type: none"> ▶ pièce d'identité ▶ justificatif de domicile ▶ notification de prise en charge ▶ dernier avis d'imposition ou de non imposition <p><i>pour les personnes en situation de handicap :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ carte d'invalidité à 80% et plus 	Caisse de retraite APA* (Conseil Départemental) PCH** (MDPH***) CCAS
Télé-assistance Portage de repas La Boîte à outils	<ul style="list-style-type: none"> ▶ pièce d'identité ▶ justificatif de domicile ▶ dernier avis d'imposition ou de non imposition ▶ carte d'invalidité à 80% et plus 	CCAS

*APA : Allocation Personnalisée pour l'Autonomie **PCH : Prestation Compensatoire du Handicap

***MDPH : Maison Départementale de la Personne Handicapée

Pour de plus amples renseignements et une étude de votre situation, contactez la coordinatrice du service "secteur maintien à domicile".

01.39.30.30.20 / action.sociale@montigny78.fr

DOCUMENTS REMIS À L'INSCRIPTION

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> livret d'accueil | <input type="checkbox"/> règlement de fonctionnement | <input type="checkbox"/> contrat en 2 exemplaires |
| <input type="checkbox"/> charte des droits et libertés de la personne accueillie | <input type="checkbox"/> projet personnalisé (par les aides à domicile) | |

PORTAGE DE REPAS

Des repas prêts à être réchauffés et livrés chez vous.



Ce service fonctionne 7 jours sur 7.



Pour les personnes de 60 ans et plus

Pour les personnes titulaires d'une carte d'invalidité à 80% et plus



AIDE À DOMICILE

Les interventions durent 1h ou 2h selon les tâches à effectuer.

- **accompagnement et réalisation de vos courses**
- **aide à la préparation des repas**
- **aide à la toilette**
- **aide à l'entretien quotidien de votre maison**
- **visites de courtoisie et promenades**



Du lundi au vendredi entre 8h30 et 13h et entre 13h45 et 17h



Pour les personnes de 60 ans et plus.

Pour les personnes titulaires d'une carte d'invalidité à 80% et plus



TÉLÉ-ASSISTANCE

Ce service permet le maintien au domicile, tout en vous rassurant.

Grâce à un pendentif ou un bracelet :

- vous êtes en relation permanente avec un centre d'appel
- Il prévient vos proches et/ou les secours dans les plus brefs délais.**
- vous pouvez le déclencher par une simple pression sur le bouton

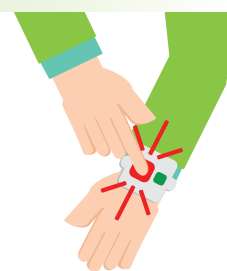


De jour comme de nuit, 7 jours sur 7.



Pour les personnes de 60 ans et plus.

Pour les personnes titulaires d'une carte d'invalidité à 80% et plus



BOÎTE À OUTILS

Des interventions pour des petits travaux de bricolage.



Créneaux d'intervention sur rendez-vous en appelant le 01.39.30.30.20 :
mardi, mercredi, jeudi de 10h à 12h



Pour les personnes de 65 ans et plus

Pour les personnes titulaires d'une carte d'invalidité à 80% et plus

